



Identité

SENEGAL : NEKKAL - PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT CIVIL ET À LA CONSOLIDATION D'UN FICHIER NATIONAL D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

L'état civil est l'un des fondements d'un État moderne et un droit essentiel du citoyen. La troisième Conférence des ministres de l'état civil et de la santé publique, tenue à Yamoussoukro les 12 et 13 février 2015, a appelé les États africains à faire de l'état civil une priorité de l'agenda politique régional et à adopter des mesures pour réformer ainsi qu'améliorer les systèmes d'état civil et de statistiques démographiques (CRVS). Sur cette base, plusieurs pays africains, dont le Sénégal, ont lancé un processus d'évaluation et d'élaboration d'une stratégie nationale d'état civil.

Présentation

Dans le cadre du fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, l'Union Européenne a adopté le financement du programme d'appui au renforcement du système d'information de l'Etat civil et à la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique au Sénégal devenu programme NEKKAL avec comme slogan « mon état civil ma citoyenneté ».

Le programme contribue à la modernisation de l'état civil par un appui au pilotage stratégique et à travers une amélioration de l'offre et de la demande des services d'état civil. Par ailleurs il appui la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique relié au système d'information de l'état civil informatisé à même de sécuriser l'identité de la population et d'être exploitable par d'autres administrations utilisatrices.

L'exécution du programme est assurée conjointement par CIVIPOL et ENABEL, sous la maîtrise d'œuvre de la Direction de l'Etat Civil du Ministère sénégalais des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires (MCTDAT), partenaire principal du programme.



STATUT DU PROJET

En cours

TYPE DE FINANCEMENT

Union Européenne

TYPE DE CONTRAT

Subvention

Activités et résultats

L'objectif général du projet est de contribuer au respect des droits des personnes liés à la reconnaissance de leur identité par la mise en place d'un système d'information de l'état civil efficient et la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique sécurisé.

Les objectifs spécifiques sont :

- (R1) l'amélioration du pilotage stratégique de l'état civil ;
- (R2) le renforcement de l'accès des populations à des services d'état civil de qualité ;
- (R3) la mise en place d'un système national d'information de l'état civil bien articulé avec les différents fichiers d'identification biométrique.

Le projet en chiffres



28 M€

BUDGET TOTAL



11

EXPERTS MOBILISÉS

Chronologie

🚩 **Juin 2019**

Début du projet

🚩 **Septembre 2020**

Installation de l'équipe programme

🚩 **Mai 2021**

Lancement de la Stratégie Nationale de l'état civil

🚩 **Novembre 2021**

Comité de pilotage

🚩 **Décembre 2021**

Publication des marchés de
Numérisation et d'Indexation

🚩 **Janvier 2022**

Signature des contrats juridiques pour
la rédaction des recueils
jurisprudentiels et des textes de lois

🚩 **Février 2022**

Visite de Parlementaires européens à
Thiès Ouest

🚩 **Mars 2022**

Publication du marché de l'application
de gestion de base des faits d'état
civil

🚩 **Avril 2022**

Attribution et signature des marchés
d'indexation et de numérisation